



Circulaire 5906

du 10/10/2016



pour lutter contre le maintien, le redoublement et l'échec scolaire : cinq matinées de sensibilisation et d'information



Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
 - libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- De sept. 2016 à juin 2016

Documents à renvoyer

- NO n
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé : Maintien, redoublement, lutte contre l'échec scolaire

Destinataires de la circulaire

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement obligatoire libre subventionné ;
- Aux directions des écoles fondamentales ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux directions des Centres PMS ;
- Et par leur intermédiaire aux enseignants et agents CPMS

Pour information :

- Au Service général de l'inspection ;
- Aux associations de parents ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs concernés.
- Aux Hautes-écoles, section pédagogique

Signataire

Autorité : Carbinet de la Ministre M.-M. Schyns

Signataire : Marie-Martine SCHYNS

Personnes de contact

Nom et prénom	Téléphone	Email
Letor Caroline	02/8017821	Caroline.letor@gov.cfwb.be



pour lutter contre le maintien, le redoublement et l'échec scolaire...

Vous trouverez dans cette circulaire, le programme des matinées sensibilisation organisées prochainement (1) dans le cadre du projet « Décolâge ! » (2) ainsi qu'un ensemble de ressources et de pistes concrètes afin de développer « Décolâge ! » dans votre établissement (3).

1. Cinq séances pour développer la dynamique de « Décolâge ! » dans votre établissement scolaire

- le 24 octobre à Huy (CAF)
- le 25 octobre à Bruxelles (City Center)
- le 7 novembre à Libramont (IFAPME)
- le 8 novembre à Wépion (La Marlagne)
- le 10 novembre à St Vaast (Centre FWB)

Au Programme (8h30 – 13h)

9h-10h	Introduction par la Ministre M.-M. Schyns Information sur le Décret visant à limiter le redoublement Conférence : les causes et les effets du redoublement (ULg)
10h	Ateliers (au choix) et mise en commun
12h15	Conférence : Conditions favorables pour accompagner le changement (UCL) ou Changer le regard sur l'enfant par B. De Vos (Délégué général aux droits de l'enfant)
13h	Lunch

Dans la mesure du possible, l'idéal est de venir en équipe, composée d'un membre de la direction, d'un ou deux enseignant(s) du cycle 2,5-8 ans et d'un agent du Centre PMS associé, et de vous inscrire en vous répartissant entre les différents ateliers organisés.

Pour les inscriptions à la journée et aux ateliers, contactez la Cellule de coordination « Décolâge ! » aux adresses claudedelsaut@cfwb.be ou lore.vandeclee@cfwb.be. ou sur le site Internet www.enseignement.be, rubrique « Décolâge ! ».

2. Qu'est-ce que « Décolâge ! » ?

« Décolâge ! » a 5 ans

Lancé en février 2012, l'objectif de ce programme est de lutter contre l'échec scolaire en agissant dès le début de la scolarité. Plutôt que de travailler de manière top-down, la volonté des initiateurs était de convaincre les acteurs du terrain éducatif de développer des pratiques alternatives au maintien ou au redoublement tout en les soutenant par de la formation, des ressources et de l'accompagnement.

« Décolâge ! » ne change pas de cap

« Décolâge ! » repose sur un changement de regard et de posture : considérer l'élève comme un apprenant au potentiel indéniable, potentiel qu'il est nécessaire de développer tout au long de son parcours scolaire et ce, en tenant compte de ses acquis et de ses difficultés.

« Décolâge ! » repose sur la mise en projet des équipes éducatives

Ce projet repose également sur la confiance dans la capacité des équipes éducatives de développer des pratiques innovantes. Ces équipes, élargies aux agents des CPMS, sont invitées à mobiliser les informations, les formations, les outils, les pistes et l'accompagnement qu'ils ont à leur disposition, pour développer des alternatives crédibles au redoublement.

« Décolâge ! » invite chaque équipe éducative des cycles 2,5-8 ans à embarquer dans ce projet

Si l'ambition à long terme est de réduire l'échec scolaire jusqu'à la fin du tronc commun, aujourd'hui, la priorité est d'étendre la dynamique de « Décolâge ! » dans les cycles 2,5-8 ans de l'ensemble des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

« Décolâge ! » est une action Pilote du Pacte pour un Enseignement d'excellence

Le but aujourd'hui est de faire de chaque école, un « environnement pédagogique innovant », mis en place par une équipe éducative qui évalue, valorise et ajuste ses actions. Les orientations de « Décolâge ! » s'inscrivent dans celles du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Il est donc logique que la dynamique insufflée par ce projet soit développée en tant qu'action pilote du Pacte.

Partageons nos pratiques !

Pour disséminer des pratiques crédibles, « Décolâge ! » va promouvoir le partage de pratiques. Un appel sera prochainement lancé aux enseignants, directions, agents des CPMS, et autres acteurs de l'enseignement intéressés à faire connaître ce qu'ils ont mis en œuvre et à échanger leurs pratiques.

3. Comment développer « Décolâge ! » dans mon établissement ?

Il ne s'agit pas d'appliquer l'ensemble des ressources de manière mécanique mais de les choisir, et de les adapter aux besoins de l'équipe et aux objectifs qu'elle poursuit.

3.1. « Décolâge ! », un projet d'école, un projet d'équipe

Ce projet se développe si l'équipe éducative – toute ou en partie- prend la décision collectivement de construire un projet « Décolâge » et si elle mobilise les ressources mises à sa disposition. Parmi les actions possibles, une équipe pourrait :

- **Prendre conscience collectivement de la problématique du maintien et du redoublement.** Une équipe éducative pourrait mener une réflexion, suivre une formation ou encore, organiser une concertation sur les causes, les mécanismes et les effets du redoublement chez les élèves (sur son parcours, le décrochage, l'image de soi) et/ou chez les enseignants (les croyances sur le redoublement, la gestion de l'hétérogénéité en classes), etc.

- **Améliorer le travail d'équipe par une meilleure connaissance de notre école.** Une équipe éducative pourrait reconstituer et analyser les actions réalisées en vue de réduire l'échec ; rechercher dans son projet d'établissement et son rapport d'activités les informations en lien avec la problématique de l'échec scolaire ; analyser collectivement les données issues de TABOR, les données issues des évaluations externes non certificatives ou des rapports de l'Inspection et de l'action des conseillers pédagogiques ; se former au travail collaboratif et à la gestion de projet ; mener une réflexion collective sur la façon d'améliorer les relations famille-école ; expérimenter de nouveaux dispositifs de collaboration comme le co-enseignement quelques heures par semaine, l'amélioration de la qualité des temps de concertation, le compagnonnage par une « école compagne » ou des partenariats avec des acteurs externes, etc.
- **Améliorer les pratiques pédagogiques au bénéfice de la réussite de tous les élèves.** Afin que le redoublement et le maintien deviennent tout à fait exceptionnels, il s'agit de les remplacer par des pratiques pédagogiques qui permettent de mieux gérer l'hétérogénéité d'une classe et de mieux faire apprendre les élèves les plus fragiles. Dans ce but, une équipe pédagogique pourrait mener une réflexion sur les pratiques pédagogiques afin de développer une posture qui envisage l'évaluation comme un diagnostic au service de pratiques pédagogiques différenciées ; construire en équipe un « Plan personnalisé d'apprentissage » ; se former, échanger et expérimenter des pratiques sur l'entrée dans l'écrit et l'apprentissage de la lecture, sur l'entrée dans les mathématiques et l'apprentissage du calcul, sur les enjeux éducatifs de l'école maternelle, sur le rôle éducatif du jeu, etc.

3.2. Les formations IFC autour de « Décolâge ! » et des pratiques collaboratives au profit de l'apprentissage des élèves

L'IFC propose un catalogue de formations qui fait une large place à la prise en charge des élèves en fonction de leurs potentialités en utilisant notamment des outils tels que le kit pédagogique « Décolâge ! » mais ouvre également le champ professionnel des acteurs de terrain au travers de formations axées sur les mécanismes de collaboration nécessaires lorsqu'il s'agit d'assurer le suivi des élèves en fonction de leurs besoins spécifiques.

Pour découvrir le catalogue complet proposé par l'IFC, nous vous invitons à suivre le lien : <http://www.ifc.cfwb.be/>

3.3. Les formations « réseaux » et « IFC » en lien avec « Décolâge ! »

Les opérateurs de formation des Réseaux et des PO, ainsi que l'IFC, se sont engagés à identifier dans leur catalogue de formation les formations dont la problématique est liée à la Communauté « Décolâge ! ». Ces modules seront identifiés par le logo :



3.4. Le compagnonnage

Les équipes qui souhaitent **partager avec d'autres équipes leurs pratiques**, leurs réussites et les difficultés rencontrées, leur manière d'appréhender la problématique du maintien, du redoublement et de l'échec scolaire sont invitées à prendre contact avec le service des conseillers pédagogiques de leur réseau ou avec la cellule de coordination « Décolâge ! ».

3.5. Le soutien de la fondation Roi Baudouin : écoles maternelles et familles défavorisées, des relations à construire

Suite à l'organisation de journées d'intervention sur le thème : « **Ecoles maternelles et familles défavorisées : ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire** », une brochure a été publiée et est mise à disposition des équipes qui souhaitent aborder cette thématique particulière. Cette brochure est également téléchargeable sur le site de la Fondation : <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=309473&langtype=2060>

3.6. L'accompagnement par des conseillers pédagogiques

Dans leurs missions d'accompagnement des équipes autour des thématiques pédagogiques, les CP sont naturellement concernés par la réflexion autour de toute forme d'alternative au maintien ou au redoublement d'élèves. Ils sont informés et préparés à soutenir tous les projets visant cet objectif pédagogique. Ils peuvent être sollicités pour informer, sensibiliser, soutenir les processus innovants des prise en charge des apprenants.

3.7. Les pages du site Internet www.enseignement.be, rubrique « Décolâge ! »

Afin de faciliter l'information sur « Décolâge ! », plusieurs pages lui sont consacrées sur [enseignement.be](http://www.enseignement.be). On y trouve des informations générales mais également des ressources pédagogiques à destination des équipes éducatives.

Vous y trouverez :

- le « **kit pédagogique** » construit par les équipes de recherche de l'Ulg et l'ULB, ces modules permettent de découvrir des outils pédagogiques dans le domaine de la compréhension d'une histoire, la compréhension du lien entre l'oral et l'écrit et la construction du nombre ;
- des outils en français et en mathématiques ;
- la vidéo de la conférence de Florent Chenu, Ulg, « Redoublement et maintien, appréhender le problème et agir », qui peut être visionnée en équipe ;
- un outil prévu spécialement pour les chefs d'établissements ou directeurs de centre PMS : un power-point sur la Communauté « Décolâge ! », accompagné d'un texte, qu'ils pourront présenter à leur équipe s'ils souhaitent présenter le projet « Décolâge ! » ;
- des formations proposées par les différentes institutions œuvrant en la matière (IFC, Réseaux) ;
- des capsules « Télévision du monde » ;
- des capsules « Décolâge ! »

3.8. La cellule de coordination « Décolâge ! »

La cellule de coordination « Décolâge ! » est au service des acteurs de terrain afin de les soutenir dans leur cheminement. Vous pouvez contacter la Cellule de coordination « Décolâge ! » aux adresses claude.delsaut@cfwb.be ou lore.vandeclee@cfwb.be ou consultez le site Internet www.enseignement.be, rubrique « Décolâge ! ». Tél : 02/690 82 17 ou 02/690 82 19.
